

**COLLECTIVITÉS (COMMUNES ET INTERCO)
ENTRE 10 000 ET 20 000 HABITANTS**



Ville de Guebwiller

Objectif Concertation

La démarche s'inscrit dans un
cadre réglementaire

☐ OUI ☒ NON

La démarche est

☐ PONCTUELLE ☒ PÉRENNE

La collectivité/métropole
participe à un programme

☒ OUI ☐ NON

*Action cœur de ville

THÈMES

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

CITOYENNETÉ

ÉQUIPEMENTS / INFRASTRUCTURES

RÉSUMÉ DE LA DÉMARCHE

En 2022, dans un climat post-covid, la Ville de Guebwiller souhaite créer/recréer des liens renforcés avec ses habitants et développer la démocratie participative au sein de la commune. L'objectif est également d'accompagner les changements structurels qui s'opèrent dans la ville et compléter les grands travaux entrepris. Une réflexion est alors menée pour trouver les modalités permettant d'atteindre ces objectifs. Parmi d'autres leviers, une concertation des habitants (démarche nouvelle et innovante au niveau de la Ville de Guebwiller) est lancée en fin d'année. Le but est de co-construire avec les habitants des « microprojets » d'aménagement de leurs quartiers et de mettre en place le plus rapidement possible ceux-ci de manière concrète. La concertation est en cours et doit se dérouler sur les 3 secteurs formant la ville (Ville Haute, Ville Centre et Ville Basse) avant fin 2025.

LA DÉMARCHE

PRÉPARATION

* contexte, qui initie le projet, objectifs poursuivis, date de mise en place du projet, coût total du projet, territoire concerné, transparence des documents et de la démarche depuis sa mise en place, calendrier de suivi, communication, etc.

En 2022, dans un climat post-covid où les habitants se sont recroquevillés sur eux-mêmes et où les interactions se sont distendues, la Ville de Guebwiller souhaite créer/recréer des liens renforcés avec ses habitants et développer la démocratie participative au sein de la commune. L'objectif est également d'accompagner les changements structurels qui s'opèrent dans la ville et compléter les grands travaux entrepris.

Une réflexion est alors menée pour trouver les modalités permettant d'atteindre ces objectifs. Parmi d'autres leviers, une concertation des habitants est lancée fin 2022.

Le but est de co-construire avec les habitants des « microprojets » d'aménagement de leurs quartiers et de mettre en place le plus rapidement possible ceux-ci de manière concrète. La concertation doit se faire sur les 3 secteurs formant la ville (Ville Haute, Ville Centre et Ville Basse) avant fin 2025. Il s'agit d'une démarche nouvelle et innovante au niveau de la Ville de Guebwiller puisque seules des réunions de quartier avaient été mises en place jusqu'à présent. Par souci de maîtrise des coûts, le choix est fait de mener la concertation en interne sans prestataire extérieur. Le processus sera mené par l'animateur jeunesse-citoyenneté de la Ville recruté à cet effet.

Un travail étroit avec le service communication de la Ville est mis en place pour faciliter la création de flyers et annoncer les premières réunions via les réseaux sociaux (Facebook de la Ville) et articles de presse (Journal de la Ville et journaux locaux). En amont, l'animateur territorial va à la rencontre des riverains pour expliciter le projet et distribuer les invitations. En interne, le processus de concertation est présenté aux différents services de la ville afin de fonctionner au maximum en mode projet et de développer la transversalité.



Un calendrier est proposé aux habitants en début de concertation (pour chaque secteur) avec des ateliers assez proches les uns des autres afin d'éviter une trop grande déperdition et un effet d'essoufflement.

Une invitation est envoyée et/ou distribuée à chaque personne présente à l'atelier précédent.

Après chaque phase de la concertation, une validation politique est mise en place. Un suivi est également proposé aux services techniques de la ville concernant les aménagements sur lesquels les habitants travaillent. Pour faciliter le travail des habitants, la Ville réfléchit en amont aux différents lieux disponibles et éventuellement utilisables pour ces aménagements. Pour chaque secteur, la décision a été prise de mettre en place 3 ateliers et 1 réunion. Un choix fort a également été validé par les élus : Ceux-ci sont présents lors du premier atelier et lors de la réunion de restitution. Lors des ateliers 2 et 3, seuls sont présents les habitants et l'animateur afin de laisser une grande liberté d'expression aux habitants et d'éviter tout phénomène limitant (peur, stress, interaction centrée sur les élus,...).

Le processus de concertation s'est donc déroulé suivant ce calendrier :

◦ Phase 1 : secteur ville haute :

- Atelier 1 : 29 septembre 2022
- Atelier 2 : 24 novembre 2022
- Atelier 3 : 24 janvier 2023
- **Réunion publique de restitution : 11 janvier 2024**

◦ Phase 2 : secteur ville basse

- Atelier 1 : 12 septembre 2024
- Atelier 2 : 07 novembre 2024
- Atelier 3 : 30 janvier 2025
- **Réunion publique de restitution : 12 mars 2025**

◦ Phase 3 : secteur ville centre

- Atelier 1 : 24 avril 2025
- Atelier 2 : 12 Juin 2025
- Atelier 3 : 25 Septembre 2025
- **Réunion publique de restitution : Novembre 2025**

ÉTAPES ET DÉROULEMENT

* réalisation, animation, méthode, outils, prise en compte des citoyens à chaque étape, reconnaissance de la maîtrise d'usage, scénarios alternatifs, obstacles ou aléas rencontrés, innovations, etc.

La méthode appliquée est celle-ci :

Le premier atelier a plusieurs objectifs :

- Présenter le processus de concertation (Pourquoi ? Comment ? Qui?)
- Créer un groupe d'habitants relais chargés de promouvoir la concertation au sein de leurs quartiers.
- Mettre en place les outils : Boîtes à idées + questionnaires confiés aux habitants relais et déposées dans certains endroits stratégiques pendant 15 jours. Ces questionnaires (double A5 recto-verso) proposent les thématiques suivantes :
 - Présentation de l'habitant (anonyme, mais permet de recueillir de nombreuses informations sur les participants et de pouvoir trier statistiquement les réponses pour chaque catégorie de personnes).
 - Cadre de vie et vivre ensemble
 - Transports et déplacement
 - Équipements de loisirs et culture
 - Les commerces
 - Le numérique
- Laisser la parole aux habitants pour recueillir l'ensemble des doléances (même celles n'ayant pas directement trait aux objectifs de la concertation) en y apportant des réponses directement via les élus présents. Suite à ce premier atelier et à la restitution des questionnaires via les boîtes à idées, un travail statistique des réponses est effectué afin de mettre en lumière les thématiques, les idées à traiter et les différentes zones de travail. Le deuxième atelier comprend 2 parties :
 - 1) Présentation des résultats quantitatifs et qualitatifs des questionnaires habitants. Proposition des pistes de travail en ressortant les idées fortes des résultats obtenus. En parallèle, proposer la liste des sites pouvant être susceptibles d'être utilisés.
 - 2) Travail collaboratif sur 3 thématiques pouvant être traitées par les habitants afin de définir «Quoi ? Comment ? Où ? ». Déroulé: les habitants doivent prendre un post-it pour chaque thématique:
 - Post-it vert/jaune = Cadre de vie / environnement
 - Post-it bleu = Culture et sport
 - Post-it rose : Savoir vivre / savoir être

Ils doivent ensuite:

- Numéroté de 1 à 3 les post-it suivant leur préférence par rapport à la thématique
- Donner des éléments, des idées de réponses à apporter sur chaque post-it.
- Proposer une zone parmi celles citées.

Au sortir de ce deuxième atelier, les pistes d'aménagements peuvent être classées par ordre de préférence et définies géographiquement. Un travail de classement des choix est effectué par l'animateur. Une validation politique et technique intervient ensuite. Le troisième atelier a pour but de coconstruire et de valider un choix d'aménagements de façon définitive. Il se compose de 2 parties :

- 1) Présentation des résultats de l'atelier 2. On valide le travail de l'atelier précédent.
- 2) Travail collaboratif pour définir les différents éléments des aménagements.

En pratique, pour chaque site, les habitants ont à disposition une table avec une feuille paperboard (avec photo aérienne et photos du site) et un récapitulatif des thématiques choisies. Ils disposent également de catalogues divers concernant le mobilier urbain, les aires de jeux, la signalisation,...

Le but est de compléter ces paperboards en découpant dans les catalogues les illustrations qui correspondent aux choix des aménagements, de les coller, de les annoter... L'utilisation du découpage/collage permet au public en difficulté avec l'écriture de pouvoir participer de façon active. Le but des ateliers 2 et 3 est de faire participer au maximum les habitants et de croiser leurs regards en les faisant travailler ensemble. L'habitant d'un quartier participe à la réflexion sur l'ensemble des sites et échange avec d'autres habitants. Concernant le secteur ville haute, la réunion publique a dû être reportée de quelques mois pour cause de difficultés techniques en interne.

Les aménagements choisis lors de cette concertation sont déjà mis en place ou en cours.

IMPLICATION DES DIFFÉRENTS ACTEURS & ACTRICES

* parties prenantes, publics cibles, publics éloignés (nombre de personnes concernées), présence de contradictoire durant la démarche (quand (calendrier) et comment, quelles implications ?) etc.

La concertation mise en place ne cible pas un public en particulier et souhaite que les différents publics puissent cohabiter au sein des ateliers (publics résidentiels/ de logements sociaux et/ou propriétaires/locataires). Tous les habitants ont été conviés suivant leur secteur.

La ville a souhaité impliquer les habitants dans le processus à travers la mise en place d'habitants relais afin de renforcer la participation citoyenne.

LA DÉMARCHE

Le premier atelier et la réunion publique de clôture offrent un espace de contradiction. Les projets présentés à la fin du processus bénéficient de réajustements suite à cette réunion publique. Les propositions faites ne sont pas figées. La réunion publique est ouverte à tous les citoyens du secteur de la ville, pas uniquement à ceux ayant participé aux ateliers.

Lors des ateliers le projet est coconstruit et chaque habitant présent peut faire part de ses propositions.

Au niveau des partenaires, le bailleur social habitats de Haute Alsace a été associé dès le début du processus (présentation du processus puis des aménagements mis en place). De plus, concernant le site dont le bailleur était propriétaire sur le secteur ville haute, celui-ci a cofinancé les aménagements à hauteur de 50%.

Tout au long du processus, les élus référents ainsi que les techniciens de la ville sont informés et consultés lors de réunions techniques. Le projet est validé politiquement et techniquement au fur et à mesure de son avancée.

De nombreux articles de presse écrite et posts sur les réseaux sociaux ont également permis d'informer les habitants sur la démarche et sur les avancées de celle-ci.

RETOURS

** évaluation en interne par le porteur de projet et par les citoyens, impact de la démarche sur le projet, suivi (retour auprès des habitants, continuité de l'association), expérience des citoyens, réussite ou échec et raisons ?*

L'évaluation de la démarche se fait à plusieurs niveaux :

- Un bilan quantitatif et qualitatif du processus est réalisé en interne. Ce bilan est exposé lors de la réunion publique de clôture sur chaque secteur.

Exemple d'éléments du bilan:

1 - Nombre de participants aux premiers ateliers sur chaque secteur :

Secteur ville haute : 70 personnes

Secteur ville basse : 35 personnes

Secteur ville centre : 130 personnes

Total = 235 personnes touchées

2 - Nombre de questionnaires récupérés pour chaque secteur :

Secteur ville haute : 110

Secteur ville basse : 60

Secteur ville centre : 92

Total = 262



LA DÉMARCHE

3 - Rendu final au terme des 3 ateliers = supports pour futurs aménagements

4 - A la fin du troisième atelier, un temps est dédié aux remarques des participants sur le processus et sur l'organisation des ateliers. Que pensez-vous des ateliers ? La démarche vous semble-t-elle nouvelle ? Originale ? Que pouvons-nous améliorer ?

- Le deuxième point d'évaluation est le nombre et la qualité des réalisations/aménagements qui découlent de la concertation.

1 - Nombre d'aménagements / actions programmés suite à la concertation (réalisés ou en cours) :

Secteur ville haute : 6 Secteur ville basse : 6 Secteur ville centre : Le nombre sera connu en septembre 2025 (3ème atelier) Certains aménagements sont déjà réalisés concernant les secteurs ville haute et la ville basse. Le but est de finaliser les aménagements dans un délai raisonnable.

2 - Qualité / utilisation des aménagements mis en place

Un retour sur l'utilisation des différents aménagements est prévu au fur et à mesure. Un certain délai est nécessaire pour cette évaluation. Les questions posées sont celles-ci : Cet aménagement correspond-il aux attentes des usagers ? Est-il utilisé ? Y-a-t-il des améliorations à prévoir ? Certaines réponses ont déjà été apportées pour les premiers sites, notamment via la fréquentation des lieux et l'utilisation des infrastructures.

Un retour sur les avancements du projet est proposé aux habitants régulièrement à travers des articles de presse écrite, notamment sur le journal de la Ville (Au fil de l'Info). Les freins rencontrés sont plutôt internes à la Ville car le travail en mode projet nécessite la mise en place d'une transversalité qui demande quelques réglages au sein des services. Au niveau du public participant, la difficulté réside comme bien souvent dans la possibilité de toucher des publics éloignés à ce type de processus. Mais, grâce à une distribution d'invitations et de flyers dans toutes les boîtes aux lettres, et à une présence dans les quartiers lors de différentes animations, nous avons réussi à toucher en partie ce public même s'il reste minoritaire.

AJOUTS SUR LA DÉMARCHE

La concertation menée depuis 2022 sur Guebwiller est une nouveauté pour la ville. Elle est menée avec un animateur en interne et sert de test pour les démarches de participation citoyenne futures.

Celle-ci ayant rencontré un certain succès et ayant été plébiscitée par les participants, la ville souhaite pouvoir continuer cette démarche en impliquant les habitants dans la vie de leurs quartiers.

LA DÉMARCHE

Un des buts pour les années à venir est également d'essayer d'axer ce processus dans des quartiers spécifiques afin d'améliorer le vivre ensemble et de renforcer le lien habitants-mairie. Si au départ, il ne s'agissait que d'un "one shot", le processus est devenu une base de travail que la ville souhaite voir perdurer.

La démarche et le processus ont connu certains ajustements au niveau de la mise en place des ateliers. Par exemple, au départ du process, la partie 2 du premier atelier consistant à recueillir toutes les doléances des habitants présents n'était pas prévue. Cependant il est apparu qu'il s'agissait d'une étape préalable et obligatoire pour ne pas frustrer les habitants. La principale contrainte a été d'ordre temporel. Le premier secteur a demandé plus de temps que prévu afin d'insérer le processus au travail des autres services de la Ville. Les 2 autres secteurs ont bénéficié du retour d'expérience et cela a permis d'accélérer les choses.

COMMENTAIRES LIBRES

La démarche entreprise par la Ville de Guebwiller s'appuie sur un multi-partenariat avec les différents prestataires et financeurs que sont :

- Le bailleur social Habitats de Haute Alsace (Participation des locataires, coopération sur le choix des aménagements et cofinancement)
- La Région Grand Est via une subvention au titre du dispositif « Soutien aux centralités urbaines et rurales »
- La Collectivité européenne d'Alsace via une subvention au titre des « Fonds de Solidarité Territoriale »
- L'association Patrimoine et Emploi qui est une structure d'insertion et qui réalise une partie des aménagements et du mobilier urbain choisis par les habitants.
- Lycée-UFA des Métiers du BTP Gustave Eiffel de la ville de Cernay qui réalise une partie du mobilier urbain et des aménagements.
- Institut Saint Joseph - IME - (Fondation Saint Sauveur) dont les élèves ont travaillé sur la création de boîtes à livres faisant partie des aménagements.

La Ville a choisi de s'inscrire dans une démarche partenariale avec des structures d'insertion et de formation/qualification afin de baisser les coûts mais aussi de mettre en avant le travail de ces structures à travers leurs compétences respectives. Cette démarche est devenue un axe fort du travail entrepris par la Ville, au même titre que la participation des habitants.